

BARÈME

HONORAIRES DE TRANSACTION

VENTE

Nos actions selon le mandat	SIMPLE	EXCLUSIVITE
Réalisation d'une étude comparative de marché	✓	✓
Mise en place du mandat de vente	✓	✓
Signature électronique des documents	✓	✓
Gestion des diagnostics de vente obligatoires	✓	✓
Sauvegarde et archivage des données selon la RGPD	✓	✓
Affichage de l'annonce dans notre vitrine	Max 30 jours	✓
Publication de l'annonce sur les sites spécialisés Français	✓	✓
Réalisation des visites (présentiel ou à distance)	✓	✓
Accompagnement chez le notaire pour le compromis et l'acte définitif	✓	✓
Publication de l'annonce sur les sites spécialisés Étrangers (listglobaly)		✓
Réalisation de la visite virtuelle		✓
Réalisation d'un reportage vidéo (en remplacement de la visite virtuelle)		✓
Réalisation d'un site mandat		✓

Nous adaptons nos tarifs selon le prix de vente	Montant TTC*
Jusqu'à 60 000€	6 000 €
De 60 000€ à 100 000€	8 000 €
De 100 001 € à 150 000 €	9 000 €
De 150 001 € à 600 000 €	6 %
Au-delà de 600 001 €	5 %

*Taux de TVA en vigueur 20 %.

Barème valable à compter du 01/01/2023

Demeures en Provence – 13 cours Taulignan – 84110 VAISON-LA-ROMAINE tél : 04 90 46 98 46
contact@immobilierprovence.com – Carte pro CPI 8401 2016000011643 – CCI Vaucluse
Siret: 34516524500043 – N°Orias 18001979

www.immobilierprovence.com



BARÈME

HONORAIRES DE TRANSACTION

LOCATION SANS GESTION

Nos actions conformément à la loi ALUR	<40 m ²	41 à 70 m ²	71 à 100 m ²	101 à 150 m ²	>151 m ²
A la charge du Bailleur Déductible de vos revenus fonciers					
Entremise et négociation	80 €				
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	7 €/m ²	6 €/m ²	5 €/m ²	4 €/m ²	3 €/m ²
État des lieux avec reportage photo sur support numérique	3 €/m ²	3 €/m ²	3 €/m ²	3 €/m ²	3 €/m ²
+ inventaire des meubles si meublé	150 €		250 €		
A la charge du locataire					
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	7 €/m ²	6 €/m ²	5 €/m ²	4 €/m ²	3 €/m ²
État des lieux avec reportage photo sur support numérique	3 €/m ²	3 €/m ²	3 €/m ²	3 €/m ²	3 €/m ²

LOCATION AVEC GESTION PAR NOTRE AGENCE

Nos actions conformément à la loi ALUR	<40 m ²	41 à 70 m ²	71 à 100 m ²	101 à 150 m ²	>151 m ²
A la charge du Bailleur Déductible de vos revenus fonciers					
Entremise et négociation	OFFERT				
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	7 €/m ²	6 €/m ²	5 €/m ²	4 €/m ²	3 €/m ²
État des lieux avec reportage photo sur support numérique	3 €/m ²	3 €/m ²	3 €/m ²	3 €/m ²	3 €/m ²
+ inventaire des meubles si meublé	150 €		250 €		
A la charge du locataire					
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	7 €/m ²	6 €/m ²	5 €/m ²	4 €/m ²	3 €/m ²
État des lieux avec reportage photo sur support numérique	3 €/m ²	3 €/m ²	3 €/m ²	3 €/m ²	3 €/m ²

Dans le cadre d'une location non meublé, le montant des honoraires TTC imputés au locataire ne pourra excéder le montant d'un mois de loyer hors charges.

Le montant des honoraires TTC imputés ne dépassera pas le plafond fixé par voie réglementaire (Loi ALUR).

Taux de TVA en vigueur 20 %.

Barème valable à compter du 01/11/2024

Demeures en Provence – 13 cours Taulignan – 84110 VAISON-LA-ROMAINE tél : 04 90 46 98 46

contact@immobilierprovence.com – Carte pro CPI 8401 2016000011643 – CCI Vaucluse

Siret: 34516524500043 – N°Orias 18001979

www.immobilierprovence.com



BARÈME

HONORAIRES DE GESTION

Nos Formules

Nos actions en Gestion Locative	BASIQUE	GESTION TOTALE
Mise en place du mandat de gestion	✓	✓
Encaissement et versement mensuel des loyers au bailleur dès règlement du locataire	✓	✓
Envoi de l'avis d'échéance au(x) locataire(s) mensuellement	✓	✓
Délivrance d'une quittance de loyer et de l'appel du loyer	✓	✓
Envoi mensuel d'un compte rendu de gestion	✓	✓
Révision annuelle du loyer en fonction de l'indice de révision et des diagnostics	✓	✓
Régularisation annuelle des charges locatives (taxes ordures ménagères, entretiens divers...)	✓	✓
Traitement des départs locataires et information des sorties auprès du Trésor Public	✓	✓
Gestion des diagnostics obligatoires	✓	✓
Accès 24h/24h - 7j/7j à votre espace propriétaire en ligne	✓	✓
Réalisation des devis et gestion des menus travaux	✓	✓
Gestion des sinistres et rendez-vous avec les cabinets expertises	✓	✓
Préparation et remise des dossiers contentieux au commissaire de justice et leur suivi	250,00 € HT	Inclus
Montage du dossier locataire et demande d'agrément auprès de l'assureur		✓
Mise en place de l'assurance Garantie des loyers impayés jusqu'à 100 000 €		✓
Mise en place de l'assurance des Dégradations immobilières jusqu'à 10 000 €		✓
Protection juridique jusqu'à 8 000 €		✓

Nous adaptons nos tarifs**	BASIQUE	GESTION TOTALE
	HT	HT
Jusqu'à 5 lots gérés	8,00 %	7,00 %+ GLI*
À partir du 6 ^{ème} lot	7,00 %	6,00 %+ GLI*
À partir du 10 ^{ème} lot	Devis personnalisé	Devis personnalisé

Facultatif L'aide à la déclaration des revenus fonciers sur demande (+50 € TTC/an/bailleur)

*Les honoraires de gestion s'appliquent sur toutes les sommes encaissées pour le compte du mandant **et sont intégralement déductibles des revenus fonciers.***

Taux de TVA en vigueur 20 %.

*GLI = Garantie Loyers Impayés à 2,50 % TTC applicable sur le loyer chargé.

**Concerne uniquement les lots de gestion d'habitation.

Barème valable à compter du 01/01/2023

Demeures en Provence – 13 cours Taulignan – 84110 VAISON-LA-ROMAINE tél : 04 90 46 98 46

contact@immobilierprovence.com – Carte pro CPI 8401 2016000011643 – CCI Vaucluse

Siret: 34516524500043 – N°Orias 18001979

www.immobilierprovence.com